











Pour le maintien de 27 collèges dans le Loir-et-Cher, Pour une sectorisation qui garantisse la mixité sociale, Pour le maintien des écoles en REP+.

Rassemblement lundi 13 novembre 17h30- Blois- Préfecture

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a annoncé son intention de fermer le collège Rabelais et de scolariser les élèves dans les autres collèges de Blois et celui de Vineuil. Il a également mandaté un cabinet d'experts pour travailler à une nouvelle sectorisation des collèges du département. La volonté de disperser les élèves scolarisés sur Rabelais est motivée par l'absence de mixité sociale au sein du collège.

Pour les organisations signataires, la mixité sociale dans les collèges ne peut pas être obtenue en répartissant les élèves relevant de l'éducation prioritaire dans les autres établissements. Il faut au contraire travailler à une sectorisation qui ne soit pas ségrégative et qui assure aux élèves d'être affectés au collège d'un secteur cohérent avec leur lieu d'habitation. Pour la situation spécifique de Blois, cela suppose la construction d'un nouvel établissement situé dans les quartiers ouest de la ville et de travailler à une sectorisation assurant une meilleure mixité sociale.

Par ailleurs, l'évolution démographique des élèves du département est annoncée en baisse dans les années à venir. Cependant, cette baisse interviendra après une hausse importante des effectifs d'élèves, suite à la forte hausse des naissances des années 1999-2010, elle est donc à relativiser. Avec ses 27 collèges, le département dispose d'un maillage territorial important permettant d'assurer la présence du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire. Cette richesse est à conserver et elle impose le choix d'accepter que certains établissements aient des effectifs plus faibles. Il est illusoire de penser que la fermeture d'un collège à Blois, recrutant exclusivement ses élèves sur cette commune pourrait renforcer les effectifs des collèges ruraux.

Enfin, la fermeture sèche du collège Rabelais, tête du REP+, aurait pour conséquence la perte des moyens spécifiques alloués aux écoles qui y sont rattachées.

Pour le maintien de 27 collèges dans le Loir-et-Cher, Pour une sectorisation qui garantisse la mixité sociale, Pour le maintien des écoles en REP+,

la FSU, la CGT Educ'action, Sud Éducation, le SNALC, le SGEN-CFDT et la FCPE appellent à se rassembler le soir du CDEN lundi 13 novembre – 17h30- Blois- Préfecture